

fois, de lui entendre dire que les problèmes agricoles du Canada ne sauraient être résolus par l'emploi de machines dans l'agriculture. Je suis de son avis, et je ne partage pas l'opinion de mon honorable collègue de Lanaudière (l'honorable M. Casgrain), qui semble croire que l'emploi de tracteurs sur de vastes terres doit amener la disparition des petites fermes. Il est vrai que lors de l'établissement de nouveaux territoires, des terres d'une grande étendue sont propres au pâturage, à la culture du blé ou à quelque récolte spéciale, mais l'histoire est là qui montre qu'on ne peut obtenir un succès constant qu'avec la culture mixte sur des petites fermes. Sans contredit, on sauverait beaucoup d'argent dans l'Ouest si les propriétaires de cinq, huit ou dix terres se groupaient pour l'achat et l'emploi de machines. A la longue, l'Ouest constatera, comme l'Est l'a constaté, que l'agriculteur, pour obtenir une prospérité permanente, doit cultiver un terrain de petite étendue, où il récoltera une grande variété de produits. Mes observations sont basées sur ce que je sais des conditions des Provinces maritimes, et je ne doute pas qu'il en est de même dans Québec et l'Ontario. Dans l'île du Prince-Edouard et le Nouveau-Brunswick on voit des fermes qui ont été exploitées par les mêmes familles depuis des générations, parce que leurs propriétaires ont pu vivre confortablement grâce à la culture mixte. Sous plusieurs rapports, les conditions qui régissent la culture des pommes de terre dans l'Est et la production du blé dans l'Ouest sont les mêmes, à l'exception, bien entendu, que la première se fait sur une moindre échelle.

J'ai été élevé sur une ferme, et je me livre à l'agriculture depuis mon jeune âge, mais mes opérations ne sont pas aussi importantes que celles de quelques honorables sénateurs. Je possède environ 600 acres, ce qui est une superficie assez considérable dans l'Est. J'ai toujours fait de la culture mixte, avec, au moins cinq récoltes sur les 600 acres, et je n'ai jamais subi un échec total, car, certaines années, lorsqu'une ou deux espèces de récoltes étaient pauvres, les autres étaient satisfaisantes. On doit nécessairement obtenir une bonne moyenne avec la culture mixte, et je suis sûr que je n'aurais pu poursuivre mon industrie, si je m'en étais tenu à une seule sorte de production.

Je désire toucher un autre sujet mentionné par mon honorable ami de Lanaudière (l'honorable M. Casgrain). Rappelant la campagne électorale de 1911, il a dit que les représentants du parti conservateur avaient fait des gorges chaudes au sujet de ce que l'on appelait alors la "marine Laurier". Mon honorable ami n'a pas dit s'il y a des preuves pour montrer que ces assertions ont réellement été

faites, mais je suppose qu'un honorable membre de cette Chambre n'alléguerait rien qu'il ne pût prouver. Je présume donc que ces déclarations ont été faites, et je regrette qu'un conservateur ait jugé à propos de recourir à de telles tactiques. Malheureusement, cette conduite n'a pas été suivie en 1911 seulement, car durant la dernière campagne, dans la province de Québec on l'a encore ouvertement suivie. Il me semble que la récente élection nous a montré clairement que nous sommes un peuple uni, et que, si nous désirons continuer à vivre en harmonie, nous ne devons pas soulever des préjugés de races ou de nationalités.

L'honorable M. McMEANS: Très bien, très bien.

L'honorable M. BLACK: Ne nous appelons pas Canadiens français ou Acadiens français. Ne ne nous dénommons pas Anglais canadiens, Ecossais canadiens, Irlandais canadiens ou Italiens canadiens. Rappelons-nous que nous avons un héritage et un devoir communs, et que nous ne pouvons véritablement jouir de cet héritage et remplir ce devoir qu'en nous considérant Canadiens avant tout et en oubliant que nous appartenons à des nationalités et des clochers différents.

J'ai sous la main plusieurs journaux anglais et français contenant des citations de discours prononcés par trois ou quatre honorables collègues qui siègent en cette enceinte aujourd'hui. J'ai tellement de respect pour mes honorables amis que je ne lirai pas ces citations, comme j'en avais d'abord eu l'intention, car je crains qu'il en résulte quelque ennui. Cependant, que l'on sache bien que j'ai des preuves à l'appui de mon assertion, lorsque je dis qu'au cours de la dernière campagne dans la province de Québec on a fait appel à des préjugés de nationalités. J'espère qu'à l'avenir nul de nos collègues ne fera, au cours d'une élection, des remarques comme celles que j'ai lues dans ces feuilles. Le résultat des récents suffrages dans Québec montre l'inutilité de ces appels aux préjugés, et est d'un bon augure pour la réalisation de mes espérances. Aucun aspect de la dernière campagne ne m'a causé plus de plaisir, à titre de Canadien, que la division des votes entre les deux partis dans la province de Québec. C'est une preuve tangible de la sagesse du peuple, et un avertissement que l'on ne se laissera plus guider par ces préjugés de race. La province de Québec a compris qu'elle fait partie de l'association des provinces qui composent notre grand Dominion. (*Applaudissements.*) Que ce sentiment domine longtemps, et puissions-nous ne jamais lire de nouveau dans un journal canadien des assertions comme celles qu'ont publiées *La Presse*, la *Gazette* et autres organes

L'hon. M. BLACK.